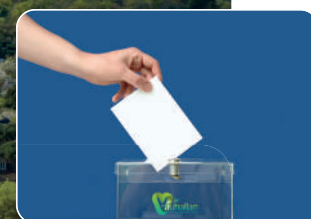




Vauhallan
à la Une

#62
Février 2026

VAUHALLAN, EN HAUT
DU CLASSEMENT DU
TOP 50 DES VILLAGES
OÙ IL FAIT BON VIVRE !



ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES 2026

Les Vauhallanaises et Vauhallanais sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants locaux lors des **élections municipales et communautaires le 15 mars 2026, de 8 h à 20 h, à la salle Polyvalente.**

Vauhallan a obtenu la 19^e place au classement des « villes et des villages où il fait bon vivre », s'affichant comme le 1^{er} village de l'Essonne et le 2^e de l'Île-de-France.

Les villages restent plus que jamais des lieux d'habitation rassurants. Le sondage, réalisé par *Opinion Way* en octobre 2025 sur un échantillon représentatif de la population française de 1014 personnes âgées de 18 ans et plus, montre que, même si **la qualité de vie reste le facteur essentiel** dans le choix de son lieu de résidence, **la sécurité vient en 2^e position** devant la santé.

Le palmarès de cette 7^e édition (depuis 2020) est le seul à considérer tous les territoires sur un nombre de critères inégalé. Pour l'édition 2026, il couvre 34 727 communes de France métropolitaine analysées sur **197 critères** répartis dans 11 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, éducation, protection de l'environnement, finances et impôts locaux, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière.

Tous les critères proviennent de sources officielles (pas d'élément déclaratif). En 2026, de nouveaux critères ont été ajoutés :

- 2 concernant la sécurité : taux d'homicides et de vols avec armes pour 1 000 habitants ;
- 1 les transports et le nombre de recharges pour les véhicules électriques ;
- 6 sont relatifs à la santé et au nombre de spécialistes.

Préservez ensemble l'attractivité de Vauhallan où il fait bon vivre !

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU MAIRE

Le conseil municipal est l'organe délibérant de la commune. **Élus pour six ans**, ses membres votent le budget, créent et gèrent les services publics locaux, décident des projets d'aménagement et fixent les orientations politiques de la commune.

Le maire, élu par le conseil lors de sa première séance, est à la fois chef de l'administration communale et représentant de l'État : **il exécute les décisions** du conseil, **signe les actes** administratifs, **dirige les services** municipaux et **veille à la sécurité et à l'ordre public.**

QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS ?

Pour voter, il faut être :

- âgé d'**au moins 18 ans** ;
- de **nationalité française**, ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne résidant en France ;
- inscrit sur les **listes électorales** de la commune.

PAS DISPONIBLE LE JOUR J POUR VOTER ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez établir une procuration : elle permet de désigner un électeur pour voter à votre place.

À faire en ligne sur maprocuration.gouv.fr

VAUHallAN S'ÉQUIPE DE DEUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Grâce au soutien financier de l'agglomération Paris-Saclay dans le cadre du Fonds de Soutien pour la Transition écologique, la commune de VauhallaN a renouvelé sa flotte de véhicules en se dotant de deux véhicules électriques dont une voiture citadine et un mini-bus (prochainement réceptionné).



Dominique DUMAS, adjointe à l'environnement, à la transition écologique et aux mobilités répond à nos questions :

En quoi ce changement s'inscrit-il dans la transition énergétique ?

« La loi Climat et Résilience fixe la fin de la vente des voitures particulières les plus polluantes à moyen terme.

Les collectivités doivent faire preuve d'exemplarité en démontrant leur engagement en faveur de la mobilité durable et ainsi encourager à la neutralité carbone à l'horizon 2050. »

Quels sont les bénéfices environnementaux et économiques d'un véhicule électrique ?

« Un véhicule électrique émet 2 à 6 fois moins de Gaz à Effet de Serre (GES) qu'un véhicule thermique sur l'ensemble de son cycle de vie, de la production jusqu'à son recyclage (en France, environ 5 fois moins).

Il est globalement moins coûteux grâce à une facture d'entretien réduite de 20 à 30 % et à un coût d'électricité nettement inférieur à celui du carburant. »

Comment sont utilisés ces véhicules ?



« La citadine électrique acquise permet d'assurer les déplacements professionnels des agents et des élus, de manière plus respectueuse de l'environnement.

Le mini-bus bénéficiera par exemple aux actions du CCAS et à nos aînés, afin de faciliter leurs déplacements et de lutter contre l'isolement, tout en restant un outil au service d'autres initiatives collectives. »

Y a-t-il d'autres atouts ?

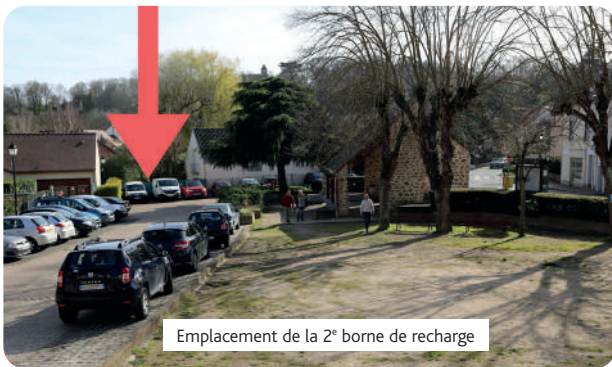
« Un véhicule électrique en boîte automatique est relativement silencieux et présente un confort de conduite qui améliore de fait les conditions de travail des agents de la commune. »

UNE 2^e BORNE DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES VA ÊTRE MISE EN PLACE !

Pour répondre aux besoins présents et futurs des VauhallaNais, la commune a demandé à la CPS (Communauté Paris-Saclay), disposant de la compétence IRVE (Installation de Recharge de Véhicules Électriques) d'accroître sur la commune le nombre de bornes de recharge des véhicules électriques, ouvertes au public.

Ainsi, une **deuxième borne de recharge accélérée** (2 Points de Charge ou PDC), d'une puissance de 22 KVA (kilovoltampère) AC (courant alternatif) nécessitant 2 h 30 à 3 h 30 de temps de recharge, va être **installée** par Dalkia électrotechnics (groupe EDF) à **partir du 2 mars 2026**.

L'installation de cette 2^e borne se situera sur la **place du Général Leclerc** à l'emplacement indiqué sur la photo ci-dessous.



Emplacement de la 2^e borne de recharge

Toutes les bornes du réseau sont interopérables : toute personne possédant un véhicule électrique peut le recharger.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 0,39 € TTC par kWh consommé ;
- Frais d'édition du badge facturés 10 € TTC ;
- Afin d'éviter le stationnement longue durée, le tarif passe de 10 € par heure au-delà de 3 h de connexion à la borne, sauf de 20 h à 8 h.

La facture correspondant à la consommation est envoyée en fin de mois à l'utilisateur de la borne.

COMMENT UTILISER LES BORNES ?

Avec un badge

- Présenter le badge devant la borne et suivre simplement les instructions.
- Pour commander un badge, se connecter sur virta.global/fr/ Celui-ci sera envoyé à domicile. Après activation sur son espace personnel, il sera possible de se brancher sur toutes les bornes du réseau.

Avec un smartphone

- Télécharger l'application mobile Virta, disponible sur Apple Store et Google Play... ou
- Flasher le QR code situé sur la borne et suivre les indications.

Pour connaître la carte d'implantation des bornes de l'agglomération, **rendez-vous sur** paris-saclay.com/mes-demarches/bornes-de-recharge/

L'ÉPI VAUH : les adhésions 2026 sont ouvertes !

L'épicerie participative située à VauhallaN donne accès à des **produits variés et de qualité**, notamment des produits **frais en direct de producteurs** (produits laitiers, fruits et légumes, viandes, poissons...).

Nos maîtres mots ? Circuits courts, démarches solidaires, agriculture bio et raisonnée, respect des artisans... Le tout dans un système de vente au **tarif de gros et sans marge**. L'Épi Vauh est également un **lieu de rencontre intergénérationnel** et propose des **ateliers** tout au long de l'année.



N'attendez plus, venez nous rencontrer ! Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour toute information :
lepivauh@gmail.com
/ monepi.fr/lepivauh/
/ [Facebook EPIVAUH](https://www.facebook.com/EPIVAUH)

L'épicerie est située allée des écoles, dans le bâtiment de la bibliothèque.

LA CHASSE AUX ŒUFS : dimanche 5 avril 2026 à 10h30

La riposte des Gaulois se prépare...
Avis aux petits guerriers et aux grands stratèges !
Le **dimanche 5 avril à 10h30**, une aventure épique s'annonce **autour du terrain d'évolution** de Vauhallan.

Pour cette chasse aux œufs pas comme les autres, **le site se transformera en village gaulois**, faisant face à un camp romain fraîchement installé. Deux mondes, deux ambiances... et une mission : partir à la recherche des œufs et trésors cachés, soigneusement dissimulés.



Entre ruses dignes des plus malins Gaulois et passages obligés par une mystérieuse potion magique, petits et grands devront faire preuve d'observation et d'audace.

Un rendez-vous familial, joyeux et plein d'imagination, où l'histoire devient un terrain de jeu.

Les légions sont prévenues... la riposte s'organise !

Plus de renseignements :
comitedesfetes.vauhallan@gmail.com



DATES À VENIR

- **Mercredi 11 mars de 14h à 16h30 : Atelier « Cohabitation intergénérationnelle »** (réservé aux aidants), à la Maison de Luce et Léon, Villa Sainte Christine, Place Charles de Gaulle, à Verrières-le-Buisson. Contact / inscriptions : 01 86 14 00 20 – contact@luceetleon.fr
- **Samedi 14 mars de 14h à 16h30 : Atelier « Modelage argile »**, pour 6-10 ans (45€), atelier de peinture. Inscriptions : assos.vauhallart@gmail.com - 06 03 40 05 25.
- **Samedi 14 mars à 14h : Concours de pétanque « triplette »**, terrain de pétanque, chemin de Limon.
- **Dimanche 15 mars de 8h à 20h : Elections municipales**, salle Polyvalente.
- **Mercredi 18 et samedi 21 mars à 10h30 : Bébés lecteurs**, le rendez-vous des parents et des petits, à la bibliothèque Gérard de Nerval.
- **Samedi 21 mars à 9h : Championnat de pétanque « triplette »**, terrain de pétanque, chemin de Limon.
- **Samedi 21 mars : Parade en selle, décorez vos vélos et rejoignez « Elfondurock »**.
- **Samedi 21 mars à 14h30 : Carnaval** - Rendez-vous devant la salle Polyvalente.
- **Mardi 24 mars à 14h : concours de pétanque « doublette »**, terrain de pétanque, chemin de Limon.
- **Vendredi 27 mars à 20h30 : Loto de l'ESV**, salle Polyvalente.
- **Samedi 28 et dimanche 29 mars à 9h : championnat de pétanque « tête à tête sénior »**, terrain de pétanque, chemin de Limon.
- **Samedi 31 mars de 14h à 18h30 : Atelier « Modelage argile »** pour adultes (65€), atelier de peinture. Inscriptions : assos.vauhallart@gmail.com - 06 03 40 05 25.
- **Dimanche 5 avril à 10h30 : Chasse aux œufs**, organisée par le Comité des Fêtes. Rendez-vous au Terrain d'évolution.

ON TOURNE À VAUHALLAN !



À l'occasion du prochain carnaval sur le thème du « **Cinéma** », le Syndicat d'Initiative de Vauhallan évoque quelques films « vintage » qui ont mis à l'honneur notre **village**, décor naturel de cinéma.

- En 1978, une scène du film « Avoir été » tiré du livre de Gilbert CESBRON est tournée à Limon.
- En 1981, notre **église** (MH*) accueille « L'esprit de famille » du roman de Janine BOISSARD avec les vedettes, Denise GREY et Maurice BIRAUD, ainsi que de nombreux figurants vauhallanais.
- En 1985, le début du film « Sauve-toi Lola » du roman d'Ania FRANCOS se déroule autour de l'église et dans le **confessionnal** (MH*), malencontreusement démoli en 1993. Le metteur en scène est Michel DRACH, les acteurs, Carole LAURE, Sami FREY et Robert CHARLEBOIS avec comme figurants, Mme ROSSIGNOL, MM. CHAPPAZ et RENAUD. Cette même année, « Suivez mon regard », film de Jean CURTELIN avec Pierre ARDITI et Jean CARMET, est tourné dans la **Ferme des Arpentis** (MH*) qui accueille également Daniel CHABANNE pour le court métrage « La poule ».



Tournage de « Sauve-toi Lola »



De gauche à droite : Sandrine Atamaniuk, Pierre Arditi et Laurence Michel (à l'origine d'un reportage photographique)

- En 1995, dans l'émission de France 2 « Surprise sur prise » de Marcel BELLIVEAU, Jean-Jacques DEBOUT est le piègeur de Michou sur **la place du village** et, en 1998, M6 tourne « Les piégeurs » dans le **Café-tabac** Meunier.

D'autres films plus contemporains ont suivi...

**Monument Historique*

Pour en savoir plus sur l'histoire de Vauhallan :
sivauhallan.com

Vauhallan à la Une, mensuel municipal d'informations de la commune de Vauhallan

ISSN 2801-3220 (version papier) • ISSN 2802-2629 (version numérique)
10 Grande rue du 8 mai 1945, 91430 Vauhallan – 01 69 35 53 00 – communication@vauhallan.fr

Directrice de la rédaction : Sandie Gombart

Directeur de publication : Bernard Gleize

Comité de rédaction et de relecture de Vauhallan

Conception et impressions : Parango

Photos : Mairie de Vauhallan et partenaires

Tirage : 912 exemplaires • Dépôt légal : février 2026

» Retrouvez l'actualité au quotidien sur : Facebook : [facebook.com/Vauhallan](https://www.facebook.com/Vauhallan) • Site Internet : vauhallan.fr

